

*RAPPORTS DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES  
Exercice clos le 31 décembre 2006*



*60 rue Anatole France  
62400 BETHUNE*

*C.G.P.M.F.*



Arnaud L'Hermine  
Isabelle Taranne  
Alain Fontaine  
Ludovic Guedet  
Patrick Chavalle  
Commissaires aux Comptes Associés

C.G.P.M.E.  
60 rue Anatole France  
62400 BETHUNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2006**

**RAPPORT GENERAL**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 février 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la C.G.P.M.E. – Union Régionale tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 17 juillet 2007. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

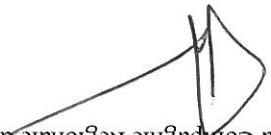
### III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion adressé aux membres de l'Association sur l'activité, la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valenciennes, le 3 septembre 2007

**SELARL BDL AUDIT**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI



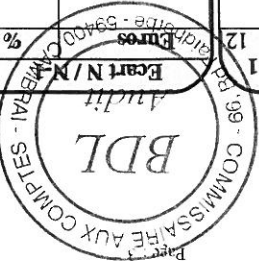
Isabelle TARANNE  
Commissaire aux Comptes associée



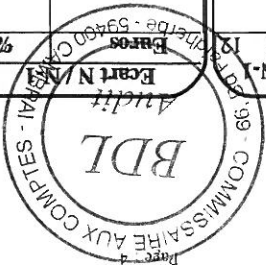
**COMPTE DE RESULTAT**

Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	%
31/12/2006	31/12/2005		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			
Ventes de marchandises	266 063	187 086	70.32
Production vendue de Biens et Services	78 977	187 086	70.32
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>			
Production stockée	266 063	187 086	70.32
Production immobilisée	78 977	187 086	70.32
Subventions d'exploitation	178 514	91 747	51.39
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	86 767	91 747	51.39
Collectes	985	80 900	98.80
Cotisations	81 885	80 900	98.80
Autres produits	73	37	50.59
<b>TOTAL I</b>			
166 765	526 536	359 770	68.33
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>			
Achats de marchandises (marchandises)	139 512	88 004	38.68
Achats de matières premières et autres approvisionnements	227 516	88 004	38.68
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	7 202	22 394	310.92
Impôts, taxes et versements assimilés	29 596	7 202	244.725
Salaires et traitements	745	244 725	100.00
Charges sociales	103 184	103 929	100.72
Dotations aux amortissements et aux provisions	48	6 784	99.29
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	48	6 784	99.29
Sur immobilisations : dotations aux provisions	40 000	40 000	100.00
Sur actif circulant : dotations aux provisions	77	139	64.47
Subventions accordées par l'association	215	139	64.47
Autres charges (2)	208 488	589 627	381.138
<b>TOTAL II</b>			
41 723	63 091	21 368	33.87
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			
125 042	463 445	338 403	72.81
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits alloués à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges allouées à des exercices antérieurs

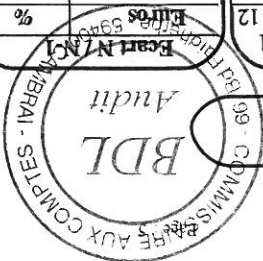


**COMPTE DE RESULTAT**



Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	Ecart %
31/12/2006	31/12/2005		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations	3 219	3 219	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1	5	84.90
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	39	39	
<b>TOTAL V</b>	<b>40</b>	<b>3 224</b>	<b>3 184 - 98.76</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements et aux provisions		1	100.00
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1		100.00
<b>TOTAL VI</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100.00</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			
	40	3 222	3 183 - 98.76
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV-V-VI)</b>			
	41 683	59 869	18 186 - 30.38
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 081	2 113	1 033 - 48.87
Produits exceptionnels sur opérations en capital	48	159 169	159 121 - 99.97
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 000	4 000 - 100.00
<b>TOTAL VII</b>	<b>1 129</b>	<b>165 283</b>	<b>164 154 - 99.32</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 882	14 578	696 - 4.78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		32 292	32 292 - 100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		927	927 - 100.00
<b>TOTAL VIII</b>	<b>13 882</b>	<b>47 797</b>	<b>33 915 - 70.96</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>			
	12 753	117 485	130 238 - 110.85
Impôts sur les bénéfices (IX)			
<b>TOTAL PRODUITS (I+II+V+VI)</b>	<b>167 934</b>	<b>695 042</b>	<b>527 107 - 75.84</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>222 370</b>	<b>637 425</b>	<b>415 055 - 65.11</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>			
	54 436	57 617	112 052 - 194.48
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	3 050	76 987	73 937 - 96.04
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
	51 386	131 554	182 939 - 139.06
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>			

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**



Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
31/12/2006 12	31/12/2005 12	Elus	%
<b>PRODUITS</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
Prestations			
<b>TOTAL</b>			



**ANNEXE**



page 14

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales

Permanence ou changement de méthodes

14  
15

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Tableau de variation des fonds associatifs

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Tableau de suivi des fonds dédiés

Autres immobilisations incorporelles

Evaluation des immobilisations corporelles

Evaluation des amortissements

Evaluation des créances et des dettes

Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Détail des charges à payer

15  
15  
16  
16  
17  
17  
17  
17  
17  
17  
18  
18  
18  
18  
19  
19  
20

NA = Non Applicable NS = Non significative

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Principes et conventions générales

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Par décision du Conseil d'Administration Régional du 18 Avril 2007, le montant des cotisations au titre de l'année 2006 a été fixé à 45 289€ pour la CGPME Nord et à 30 193€ pour la CGPME Pas-de-Calais.

### Montant des cotisations :

Le 24 Janvier 2005, l'Union Régionale a signé un compromis de vente de l'immeuble situé rue Anatole France à Béthune sous conditions suspensives avec Monsieur et Madame GIACALONE. La date limite pour la réalisation de la condition suspensive était fixée au 4 Mars 2005 et la régularisation pour signature de l'acte devait intervenir le 25 Avril 2005 au plus tard. Monsieur et Madame GIACALONE n'ayant entrepris aucune démarche dans les délais fixés, l'Union Régionale a procédé à la vente de cet immeuble le 28/10/2005 au profit de l'Union départementale du Pas-de-Calais. Par exploit en date du 10/11/2005, Monsieur et Madame GIACALONE demandent l'annulation de la vente au profit de l'Union Départementale et la constatation du caractère parfait de la vente du 24/04/2005. A ce jour, le tribunal a prononcé, le 25 Juillet 2006, l'annulation de la vente en date du 28/10/2005 et condamne l'Union Régionale à régulariser la vente de l'immeuble moyennant le prix de 145 000€. Un appel de cette décision a été fait devant la Cour d'Appel de DOUAI dans le délai réglementaire. Les frais éventuels liés à la rupture du compromis n'ont pas été provisionnés, la convention signée avec le département du Pas-De-Calais prévoyant la prise en charge de ces frais par ce même département.

### Cession de l'immeuble :

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 78 977,40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 51 385,83- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE





Provisions pour dépréciation		Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		40 000	40 000			40 000
Autres provisions pour dépréciation		927				927
TOTAL		927	40 000			40 927
TOTAL GENERAL		927	40 000			40 927
Dont dotations et reprises d'exploitation			40 000			40 000

**Etat des provisions**

Fonds propres		Report à nouveau	Réserves :	RESULTAT DE L'EXERCICE		Autres fonds associatifs		Fonds associatifs avec droit de reprise :		TOTAL I	
Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice	et des réserves	Provisions réglementées	Fonds propres	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise :	TOTAL I
	63 630	131 554		131 553	51 386						67 924
											80 168
											131 554
											16 538

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	Reprises	TOTAL GENERAL
Matériel de transport		48					48
TOTAL		48					48
TOTAL GENERAL		48					48

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006



**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances		Etat des dettes	
Montant brut	A 1 an au plus	Montant brut	A 1 an au plus
122 389	122 389	323	323
927	927	51 333	51 333
2 647	2 647	1 694	1 694
114 130	114 130	7 351	7 351
240 093	240 093	216 639	216 639
TOTAL		TOTAL	

Etat des dettes		Etat des créances	
Montant brut	A 1 an au plus	Montant brut	A 1 an au plus
323	323	277 339	277 339
51 333	51 333	216 639	216 639
1 694	1 694	7 351	7 351
7 351	7 351	216 639	216 639
277 339	277 339	277 339	277 339
TOTAL		TOTAL	

Complément d'informations concernant le poste Autres Créances Clients :  
Union Départementale 62 : 42 966€  
Autres clients : 1 555€

Factures à établir à l'UD 62 : 31 148€  
Factures à établir à l'UD 59 : 46 721€

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Ressources		Fonds à engager		Fonds à engager		Fonds à engager	
Montant initial	au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	D = A - B + C	Fonds restant engagé en fin d'exercice	A	B
12 200	3 050	3 050	3 050	3 050	3 050	12 200	3 050
TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL	

**Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations incorporelles	Valeurs	Taux d'amortissement
	7 969	100,00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**



Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaires	2 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant	Créances usagers et comptes rattachés	Autres créances	Total
	77 869	55 920	133 789
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			

**ANNEXE**

**Détail des produits à recevoir**

Usagers, factures à recevoir	77 869
Produits sur Agefos	16 728
Produits sur Fonsecif	3 094
Produits sur autres actions	36 098
<b>Total</b>	<b>133 789</b>
Montant	

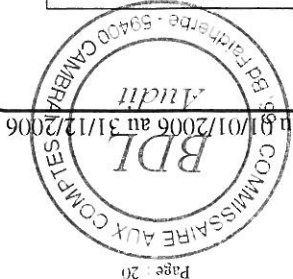
**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	323
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 265
Autres dettes	86 346
<b>Total</b>	<b>97 934</b>

**Détail des charges à payer**

Interets courus à payer	323
Factures fournisseurs non parvenues	11 265
Solde sur actions à payer	86 346
<b>Total</b>	<b>97 934</b>

**ANNEXE**





C.G.P.M.E.  
60 rue Anatole France  
62400 BETHUNE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2006

## RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Valenciennes, le 3 septembre 2007

SELARL BDL AUDIT  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI



Isabelle TARANNE  
Commissaire aux Comptes associée